



## AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES MASKOUTAINS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD

**Assemblée publique de consultation**  
**Demande de dérogation mineure pour permettre l'implantation de la maison, sise au 160, rang de Michaudville, à 3.80 mètres de l'emprise de la voie publique et l'implantation d'un garage accessoire à l'habitation à 1.44 mètre de la limite latérale du lot.**

Un avis public sera donné qu'à la séance du conseil du 2 juillet 2019 à 19 h 30, au Centre multifonctionnel, situé au 233 rang de Michaudville à Saint-Barnabé-Sud, sera tenue une assemblée de consultation concernant la demande de dérogation mineure en rubrique.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure en début de la séance du 2 juillet 2019 à 19h30.

Donné à Saint-Barnabé-Sud, ce 20 juin 2019.

Karine Beauchamp  
Directrice générale – secrétaire-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

---

Je soussignée, Karine Beauchamp, Directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud, et résidant à Saint-Jude, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut en affichant les copies aux endroits désignés par le conseil, entre 9 h 00 et 17 h 00 ce 20 juin 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 20 juin 2019.

---

Karine Beauchamp,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière